en date du 09/02/2023 ; REFERENCE ACTE : 20230702002



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du 7 février 2023

Date de convocation : 01/02/2023
Date d'affichage : 01/02/2023
Nombre de membres : 21
Nombre de présents ou représentés : 14
Nombre de votants : 14
Absents / Excusés : 7

Objet : Renouvellement de la convention
FFSA Academy

Résultat du vote
14 pour
0 contre
0 abstention

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 7 février à 17h00, les membres du Comité syndical du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département - Salle Joseph Caillaux, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Syndicat mixte. Le quorum est atteint, les membres du Comité syndical peuvent valablement délibérer.

Présents:

M. Dominique LE MÈNER, Mme Véronique CANTIN, Mme Véronique RIVRON, M. Olivier SASSO, M. Christophe POT, M. Didier REVEAU, M. Jean-Yves LECOQ,

Procurations:

M. Jean Carles GRELIER donne pouvoir à M. Dominique LE MÈNER

M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à M. Olivier SASSO

Mme Marie-Pierre BROSSET donne pouvoir à M. Jean-Yves LECOQ

M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Didier REVEAU

M. Gérard GALPIN donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON

Mme Monique NICOLAS LIBERGE donne pouvoir à Mme Véronique CANTIN

Mme Christelle MORANÇAIS donne pouvoir à M. Christophe POT

Excusés:

M. Régis VALIENNE, Mme Isabelle LEROY, Mme Christine TAFFOREAU-HARDY, M. Thierry COZIC, Mme Carole HEULOT, M. Nordine ARIK, M. François EDOM

Secrétaire de séance : Mme Véronique RIVRON

Assistait également à la séance

Mme Marie SAJOUS

2. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION FFSA Academy

Le Comité Syndical,

Vu le rapport de son Président, Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le projet de convention pour l'année 2023 avec la FFSA Academy,
- HABILITE le Président du Syndicat mixte à signer ladite convention.

Pour extrait certifié conforme, Fait au Mans, le 8 février 2023

Dominique LE MÈNER